

**REGLEMENT INTERIEUR**  
**DU CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS Jeu Provençal**  
**CRC JP**

Ce règlement intérieur définit l'organisation et la gestion du CRC Jeu Provençal de la région Occitanie. Il est un complément au règlement du CNC JP consultable sur le site de la FFPJP.

### **Composition**

Le CRC Jeu Provençal est composé de **32** équipes réparties en **1** division unique (CRC JP). Cette division est composée de 4 groupes de 8 clubs. Ces groupes sont composés par des clubs appartenant aux 4 zones géographiques définies. Les ententes de club ne sont pas autorisées à participer à ce championnat.

### **Montées et descentes**

Tant que le CNC JP sera un rassemblement national, il n'y aura pas de montées mais seulement des descentes (au nombre de 13) pour permettre l'accession en CRC des 13 clubs champions de leur CDC JP respectif.

Dans le cas où toutes les équipes classées à la même place dans les 4 groupes ne descendent pas, nous effectuerons un classement entre toutes les équipes placées au même rang dans les 4 groupes.

Ce classement sera utilisé pour effectuer d'éventuels repêchages d'équipe.

### **Phase finale**

Les 2 premiers de chaque groupe, soit 8 équipes, participent à cette phase finale qui se déroulera sur un week-end.

Les rencontres des ¼ de finale se dérouleront selon un tirage au sort préétabli. (Voir annexe).

Les rencontres de ½ finale se feront par tirage au sort préétabli.

Un match de classement aura lieu entre les perdants des ½ finales.

Le nombre de participants au CNC JP sera celui alloué par la FFPJP.

### **Calendrier**

- Pour la phase de groupes

Un week-end à 3 matchs et 2 journées en dimanche à 2 matchs selon un calendrier établi chaque année.

- Pour la phase finale

Sur un week-end

Samedi après-midi : ¼ de finales

Dimanche matin : ½ finales

Dimanche après-midi : finale et match de classement

- Horaires :

Sur un week-end à 3 matchs

Le premier débutera le samedi à 14 heures, le second débutera le dimanche à 8 heures et le troisième le dimanche après-midi à une heure déterminée par le jury

Sur une journée à deux matchs

Le premier débutera à 8 heures et le second à une heure déterminée par le jury

### **Aide financière aux clubs**

✓ Par journée de compétition, le Comité Régional versera à l'issue de la compétition :

- Une indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide sur le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et l'adresse du siège social du club.
- Un forfait de restauration de 90 € par équipe et par journée.

- ✓ Pour le week-end à 3 matchs :
  - Si le club est situé à plus d'une heure de route du lieu des rencontres :
    - Une indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide pour le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et l'adresse du siège social du club.
    - Un forfait de restauration de 90€ par équipe et par journée.
    - Une indemnité forfaitaire d'hébergement de 150€
  - Si le club est situé à moins d'une heure de route du lieu des rencontres :
    - Une indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet le plus rapide pour le trajet aller-retour entre le lieu de la compétition et l'adresse du siège social du club pour chaque jour.
    - Un forfait de restauration de 90€ par équipe et par journée.
- ✓ Pour la finale, les clubs qualifiés pour la deuxième journée percevront un forfait d'hébergement de 150,00€ sous réserve que le siège du club soit situé à plus d'une heure de route du lieu de la finale.

#### **Charges du club organisateur**

- Terrains  
Préparer 12 terrains numérotés et tracés à la ficelle (largeur 4 m et 25 m de long). Si possible les terrains devront être clos par des barrières ou par une corde, placée au minimum à 1 mètre de la ligne extérieure.

Annexes :

Tirage au sort de la phase finale à 8 équipes

- Quarts de finale :
  - 1° groupe A contre 2° groupe C (Quart 1)
  - 1° groupe B contre 2° groupe D (Quart 2)
  - 1° groupe C contre 2° groupe B (Quart 3)
  - 1° groupe D contre 2° groupe A (Quart 4)
- Demi-finales
  - Vainqueur du Quart 1 contre vainqueur du Quart 2
  - Vainqueur du Quart 3 contre vainqueur du Quart 4

